

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP20-2023, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les normes relatives au nombre de cases de stationnement dans les zones HI16R, HK08R et FI13R, d'autoriser l'entreposage extérieur à l'aide de conteneur dans les zones agricoles, d'ajouter un milieu humide dans le secteur situé au nord de la rue Principale et à l'ouest du boulevard David-Bouchard Nord, d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre (4) logements dans la zone JI05R et d'autoriser les services d'entrepreneur faisant partie de la classe d'usage « Cser » dans la zone industrielle IH01I »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 19 juin 2023, a adopté le premier projet de règlement numéro PP20-2023, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les normes relatives au nombre de cases de stationnement dans les zones HI16R, HK08R et FI13R, d'autoriser l'entreposage extérieur à l'aide de conteneur dans les zones agricoles, d'ajouter un milieu humide dans le secteur situé au nord de la rue Principale et à l'ouest du boulevard David-Bouchard Nord, d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre (4) logements dans la zone JI05R et d'autoriser les services d'entrepreneur faisant partie de la classe d'usage « Cser » dans la zone industrielle IH01I ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 19 juillet 2023, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après afin :

- de revoir les normes relatives au nombre de cases de stationnement dans les zones HI16R (secteur situé au nord de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue Decelles et à l'est de la place de Touraine), HK08R (secteur situé au nord de la rue Cowie, à l'ouest de la rue Saint-Joseph, à l'est de la rue de l'Assomption et au sud de la rue Saint-Jacques) et FI13R (secteur situé au nord de la piste cyclable « La route des champs », à l'ouest de la rue Simonds Sud et au sud de la rue Lasnier);
- d'autoriser l'entreposage extérieur de produits divers à l'aide de conteneur dans les zones agricoles;
- d'ajouter un milieu humide dans le secteur situé au nord de la rue Principale et à l'ouest du boulevard David-Bouchard Nord;
- d'autoriser les habitations multifamiliales « R4+ » de quatre (4) logements dans la zone résidentielle JI05R (secteur situé à l'est de la rue Le Corbusier, à l'est de la rue Simonds Sud et de part et d'autre de la rue Denison Ouest); et
- d'autoriser les services d'entrepreneur tel que la construction, le paysagement faisant partie de la classe d'usage « Cser » dans la zone industrielle IH01I (secteur situé au sud de la piste cyclable « La Montérégiade », à l'est de la rue Georges-Cros et de part et d'autre du boulevard Industriel).

4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter concernées.

5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450-776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 22 juin 2023.

La greffière,

M^e Stéphanie Déraspe